

## REGLEMENT FINANCIER BACHELOR 2021/2022 « Chargé de gestion commerciale »

Titre certifié de niveau 6 reconnu par l'Etat, Fiche RNCP 34465  
Codes NSF 312m et 313, enregistré au RNCP le 02/03/2020, délivré par FORMATIVES

### 1. Les tarifs sont les suivants :

CLASSES	TARIF 1			TARIF 2		
	Coût de la scolarité annuel Participation des familles	Arrhes versées à la pré-inscription	Solde prélevé en 9 mensualités (montant arrondi)	Coût de la scolarité annuel Participation des familles	Arrhes versées à la pré-inscription	Solde prélevé en 9 mensualités (montant arrondi)
<b>BACHELOR, spécialité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Commercial</li> <li>• Immobilier</li> <li>• Tourisme</li> </ul>	<b>5 500 €</b>	<b>820 €</b>	<b>520 €</b>	<b>De 4 900 € à 5 500 €</b>  <b>Selon les revenus (1)</b>	<b>820 €</b>	<b>De 453 € à 520 €</b>  <b>Selon les revenus (1)</b>

▶ **Attention, en cas de désistement en cours d'année : l'année totale reste due.**

### 2. Repas :

Les étudiants sortent du Lycée aux heures de repas mais peuvent, s'ils le souhaitent, déjeuner :

- **à l'Alliance Française** (5 min. à pied du Lycée). Le montant du repas est fixé à **5,40 €** pour **2020/2021**. Les horaires d'accès seront communiqués à la rentrée.

### 3. Contributions et cotisations :

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non pris en compte par le forfait externat.

- Dans cette contribution des familles, sont également incluses :

- **Les cotisations dues par l'établissement aux structures de l'Enseignement Catholique** : Direction Diocésaine, UROGEC, UNETP, APEL, SNCEEL, AIROES...
- **La cotisation accident du travail obligatoire** permettant pour les étudiants effectuant un stage de bénéficier d'une protection contre les risques accidents du travail, maladies professionnelles.
- **La cotisation responsabilité civile de l'établissement** (liste des garanties sur demande)

(1) Voir mode de calcul au point 4 du présent règlement

#### 4. Détermination du tarif

Pour déterminer la participation annuelle en fonction du dernier revenu fiscal de référence, il faut se référer au tableau ci-après.

Revenu fiscal de référence	Participation annuelle Cotisation incluse
De 70 000 € et plus	5 500 €
de 40 000 € à 70 000 €	5 200 €
moins de 40 000 €	4 900 €

Si vous bénéficiez du TARIF 2, merci de joindre votre dernier avis d'imposition au Service Comptabilité.

#### 5. Modalités de règlement

- Tous les chèques doivent être établis à l'ordre de «**CARCADO-SAISSEVAL**»,
- le règlement de la participation des familles après déduction des arrhes se fait en :
  - **9 mensualités** : 9 prélèvements automatiques bancaires ou postaux, **le 5 de chaque mois d'Octobre à Juin**.

Vous recevrez un mandat de prélèvement à remplir, en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Lycée CARCADO-SAISSEVAL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

**D'une année sur l'autre, les coordonnées bancaires ou postales sont réutilisées. Merci de demander un nouveau mandat au Service Comptable en cas de changement de compte.**

**Toute famille peut rencontrer le Chef d'Etablissement ou son Représentant sur rendez-vous en cas de difficultés financières.**

**Pour le Bachelor spécialité TOURISME, l'Institut Supérieur CLORIVIERE, partenaire du lycée CARCADO-SAISSEVAL – ESEMCO, pourra octroyer une aide financière spécifique. Prendre contact sur le mail : [info@cloriviere.paris](mailto:info@cloriviere.paris)**

